

AIDES AUX VACANCES

Décision du CCAS du 13/03/2025

Montant de l'aide aux vacances

- Séjour avec hébergement :
 - 14 € / jour pour un quotient familial inférieur ou égal à 900.
 - 12 € / jour pour un quotient familial compris entre 901 et 1100.
- Séjour sans hébergement :
 - 7 € / jour ou 3.5 € la demi-journée pour un quotient familial inférieur ou égal à 900.
 - 6 € / jour ou 3 € la demi-journée pour un quotient familial compris entre 901 et 1100.

Conditions d'attribution de l'aide aux vacances :

- Domicile d'un des parents (père ou mère) demandeur de l'aide : Résidence à titre principal à Renaison à la date du départ en séjour de l'enfant
- Age de l'enfant : minimum 3 ans révolus – maximum 16 ans dans l'année en cours
- Durée du séjour :
 - minimum : 2 jours ou 4 demi-journées par période de congé scolaire : hiver, printemps, été, Toussaint, Noël (jours continus ou discontinus).
 - maximum : 30 jours ou 60 demi-journées par année civile, répartis sur un ou plusieurs séjours
- Type de séjour concerné : tout séjour d'enfants non accompagnés de leurs parents ou autre membre de la famille, participant à une colonie de vacances, centre aéré, stage, centre de loisirs, séjour linguistique, etc... d'une manière plus générale, tout séjour prévu par un organisme agréé par la Direction Départementale de Jeunesse & Sports.
- Paiement de l'aide : l'aide sera versée, soit directement aux organismes de vacances, soit aux parents après le séjour, sur présentation de l'attestation de présence établie par l'organisme de vacances. L'aide ne devra pas excéder le coût du séjour. Le demandeur s'engage à indiquer dans sa demande les autres aides perçues.
- Quotient familial : pris en compte du quotient en vigueur au 1^{er} juin (dernier connu au moment du séjour).

AIDES AUX VACANCES

Demande à compléter et à adresser en Mairie de Renaison accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal et du justificatif de quotient familial.

Durée du séjour

- **minimum : 2 jours ou 4 demi-journées** par période de congés scolaires (*jours continus ou discontinus*)

- **maximum : 30 jours ou 60 demi-journées** par année civile, répartis sur un ou plusieurs séjours

(Plusieurs demandes peuvent être effectuées en respectant ces délais)

Nom et prénom du père

Nom et prénom de la mère

Adresse

N° allocataire CAF

N° téléphone domicile

Nom et prénom de l'enfant

Né(e) le

Formule de vacances choisie

AVEC HEBERGEMENT

Colonie

Camp

Autre

SANS HEBERGEMENT

Centre de Loisirs

Autre

Désignation de l'organisme

Adresse

Séjour du

au

inclus

du

au

inclus

Lieu

Coût (*Excepté les frais d'adhésion*)

Aides attendues

OUI

NON

Si OUI

Bons vacances

Employeur

Autres

Montant de ces aides

Le versement de l'aide sera effectué à l'issue du séjour, sur présentation de l'attestation de présence.

Fait à Renaison, le
Signature

En complétant et en soumettant ce formulaire, je comprends que les données collectées par le CCAS de Renaison sont nécessaires pour attribuer l'aide aux vacances. Le traitement des données est basé sur le consentement. Les données sont destinées uniquement aux services municipaux, et seront conservées durant 2 ans puis supprimées.

Conformément aux art.15 à 22 du Règlement Européen, vous pouvez demander à tout moment et gratuitement à accéder aux données vous concernant, à les rectifier ou à éventuellement les effacer, auprès de notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@roannais-agglomeration.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à le

Signature